

Mot de vos représentants syndicaux

Bonjour à toutes et à tous,

Le tourbillon de la rentrée étant terminé, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année scolaire auprès de vos élèves et de vos collègues ! Chaque année amène son lot de défis et de réussites. Nous espérons que chacune et chacun d'entre vous pourra trouver du plaisir à enseigner malgré la tâche qui s'alourdit de plus en plus.

Lorsque ce sera plus difficile de le faire, n'oubliez pas que le Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides est là pour vous ! C'est toujours un plaisir de pouvoir vous soutenir et vous renseigner, alors n'hésitez pas à nous écrire ou à nous appeler.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que la première assemblée générale aura lieu le 15 octobre prochain. Un événement festif suivra l'assemblée générale où nous pourrons échanger avec vous. Vous pouvez donc réserver la date, les détails de l'événement suivront prochainement.

À bientôt !

Annie Domingue et Martin Bergeron,
Vos représentants syndicaux



La pénurie d'enseignantes et d'enseignants, qu'en est-il à la Commission scolaire des Laurentides ?

Votre syndicat a participé aux différentes séances d'affectation qui ont eu lieu à la fin août. Je remercie d'ailleurs les membres de l'exécutif qui y ont participé.

Lors des différentes séances d'affectation, tous les postes disponibles ont été comblés. De plus, la totalité des gens inscrits sur la liste de priorité d'embauche a pu trouver un contrat. Par contre, à la fin de la séance, il restait davantage de contrats à combler que par les années passées.

Nous pouvons donc supposer qu'il sera difficile de trouver des suppléants qualifiés pour les contrats qui deviendront disponibles au courant de l'année ou pour les suppléances régulières. La Commission scolaire n'aura probablement pas d'autres choix que de recourir de plus en plus à l'embauche de personnel non légalement qualifié.

La pénurie que l'on vit actuellement est malheureusement la conséquence du manque de valorisation et de la dégradation des conditions de travail. De sérieuses améliorations doivent survenir à court terme pour attirer la relève en éducation. L'attraction et la rétention du personnel se font non seulement en améliorant le salaire, mais l'ensemble des conditions d'exercice de la profession enseignante.

Le renouvellement de la convention collective frappe à nos portes ! Nous espérons donc pouvoir compter sur l'appui des dirigeants de la Commission scolaire des Laurentides pour appuyer les revendications des enseignantes et enseignants auprès du ministre de l'Éducation.

En éducation, faut que ça change maintenant !

Annie Domingue,
Présidente



Voici en primeur les nouveaux chandails de notre campagne de mobilisation du SEEL-FSE-CSQ



Vous les recevrez très bientôt dans vos écoles. Pour les écoles qui n'ont pas transmis leur commande à temps, nous avons estimé vos besoins en fonction de commandes déjà reçues. Nous ferons une seconde commande très bientôt afin que vous puissiez toutes et tous avoir votre chandail à votre grandeur. Nouveauté pour cette campagne de mobilisation, il y a un modèle pour les femmes. Si vous ne recevez pas de chandail à votre taille, demandez à votre personne

déléguée syndicale de vous fournir la charte des grandeurs afin de déterminer la taille que vous devrez commander.

Pourquoi des chandails de mobilisation ?

Sachez premièrement que depuis de nombreuses campagnes de mobilisation passées, le t-shirt a été le moyen de mobilisation et de visibilité le plus efficace, le plus utilisé par les membres, le plus mobilisateur et aussi le plus reconnu par la population.

Deuxièmement, aux tables de négociation, le port de ce chandail par l'ensemble des 60 000 membres de la FSE a toujours porté fruit afin de démontrer notre forte mobilisation et a certainement eu un fort impact sur le déroulement de ces négociations.

Sachez aussi que ce chandail sera dorénavant porté par l'ensemble des membres de la CSQ qui seront en négociation, soit plus de 100 000 membres.

La force du nombre, portez-le fièrement !

En éducation, faut que ça change maintenant !

Martin Bergeron,
Vice-président

PETIT RAPPEL

Pour permettre une prise de décision en connaissance de cause, notre convention prévoit la participation des enseignantes et des enseignants sur divers comités au niveau de l'école. Ces comités doivent être formés en assemblée générale par le personnel enseignant.

- Le comité consultatif (convention locale 4-2.00) : Attention ! Ce comité doit être formé avant le 30 septembre.
- Le comité EHDAA au niveau de l'école (convention nationale 8-09.05)

L'assemblée générale peut choisir de se doter de comités supplémentaires pour discuter de certains sujets, entre autres, les normes et modalités, le projet éducatif, la grille-matière. Les modalités de ces comités doivent être décidées en assemblée générale. C'est au personnel enseignant que revient le choix de créer un comité ou de discuter du sujet dans l'assemblée générale. De plus, lorsque l'assemblée crée un comité, il faut veiller à ce qu'il soit reconnu dans votre tâche et qu'il représente un réel besoin pour votre école. N'oubliez pas de produire des procès-verbaux de ces réunions. En cas de mésentente, ils seront très utiles !

Vous trouverez en pièce jointe les fiches résumant le chemin légal pour discuter des projets pédagogiques particuliers, du temps alloué aux matières et des normes et modalités de votre école. Ces fiches seront également disponibles sur notre site Internet au www.seel.qc.ca.

Vous êtes les mieux placés pour connaître les besoins de vos élèves, il est important que votre opinion soit écoutée !

Annie Domingue,
Présidente

